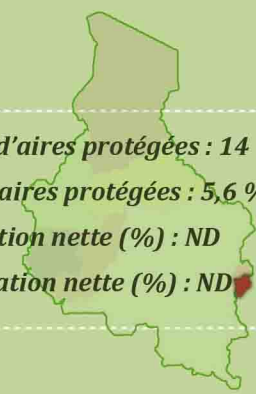


# BURUNDI

Superficie totale : 27 834 km<sup>2</sup>  
 Population : 9 M d'habitants  
 Densité : 354,3 hab/km<sup>2</sup>  
 Superficie forestière : 1019 km<sup>2</sup>

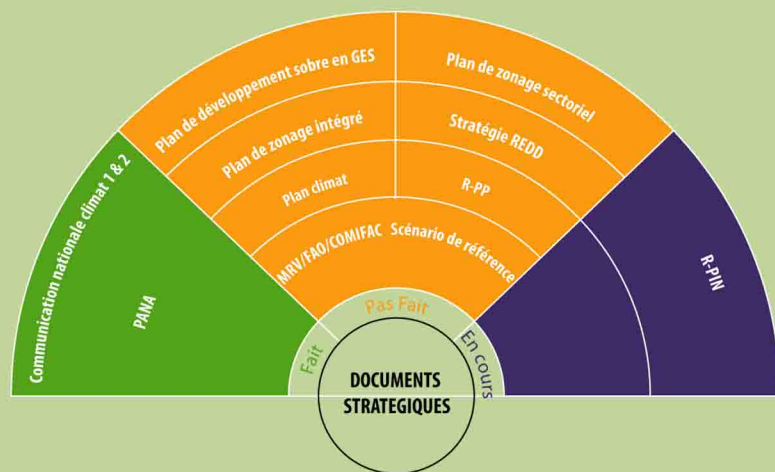
Nombre d'aires protégées : 14  
 Part des aires protégées : 5,6 %  
 Dégradation nette (%) : ND  
 Déforestation nette (%) : ND



## 1- INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE REDD+ DANS LA STRATÉGIE NATIONALE

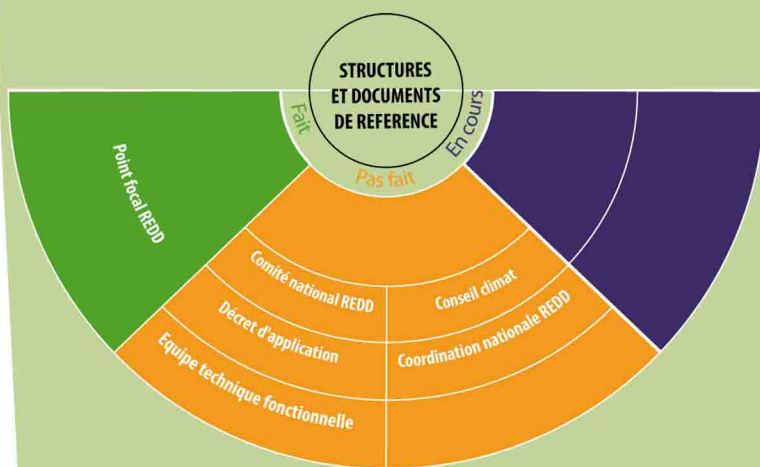
Le Burundi se situe au début de la phase 1 du processus REDD+ : il n'est doté à ce jour d'aucun document REDD officiel de portée politique mais une requête pour le financement de la préparation du R-PIN a été adressée à l'ONU-REDD et au FCPF.

Pays à faible couvert forestier, le Burundi doit faire face à des contraintes organisationnelles importantes : besoin de renforcement de capacités de l'administration nationale, manque de moyens financiers, absence de coordination nationale REDD et de comité Climat... Pour autant, il existe une réelle volonté politique illustrée par le MDP (mécanisme de développement propre).



**Stratégie et vision nationales de la REDD+** Le Burundi n'a pas de stratégie REDD spécifique ni de plan de développement à faible émission carbone. De manière générale, il y a absence de vision REDD+ car le concept en lui-même n'est pas encore bien perçu au Burundi, ce qui traduit un niveau d'appropriation encore faible.

## 2- PRISE EN COMPTE DU PROCESSUS REDD+ AU SEIN DES INSTITUTIONS NATIONALES



Peu de choses concrètes au niveau national. Cependant des relations se développent entre l'Etat et la société civile, notamment dans le cadre de concertations et de projets, mais la plupart des OSC n'ont pas de ressources financières en propre donc tout le monde cherche des financements à l'extérieur. Le Forum CEFDHAC pourrait servir d'espace de discussion et d'information sur les questions Climat et REDD au Burundi, en partenariat avec l'administration.

**Structure organisationnelle en charge des questions REDD+** Il n'existe pas de structure REDD+ en tant que telle. C'est le Point Focal Climat qui est en charge du REDD+. En outre, l'AND (Autorité nationale désignée) a été mise en place par décret.



# BURUNDI



## 3- DIMENSION OPERATIONNELLE DU PROCESSUS REDD+

### Etudes/réalisations

*Le Burundi manque de données claires sur les forêts nationales, de cartographie et SIG au niveau du Ministère de l'environnement, de mesures sur les stocks de carbone et d'inventaire forestier (non actualisé). Il existe des données géographiques au niveau de l'IGEBU, un SIG au niveau du Ministère de l'agriculture, et des mesures de carbone agro-forestier sont prévues en 2012 avec un programme agricole régional de la FAO.*

### Cibles et modes opératoires

*Il existe des potentialités à travers le programme national de reboisement (déjà existant). Le Burundi n'a aucun moyen financier et tout ce qui se fait est financé par les partenaires avec une contribution minimale de l'Etat. Des réunions techniques ont lieu entre le MINAGRI et le MEEATU.*

### Besoins de financements non satisfaits

*Il n'y a pas de financement direct concernant la REDD. Projet à financer : « Enhancing climate risk management and adaptation in Burundi », à hauteur de 19,3 M\$ : GEF (13,5 M\$) ; BAD (3,5 M\$) mais le projet est en retard (prévu 2012).*

### Difficultés de fonctionnement du processus REDD+

*Le dysfonctionnement se traduit par un manque de capacité de l'administration nationale, un manque de moyens financiers, un manque de coordination du processus, une absence d'unité nationale de coordination REDD et de comité Climat. La coordination des points focaux est réalisée par le secrétariat du Ministère en charge.*